

## LETTRE OUVERTE

### à Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,

Peut-être ne connaissiez-vous pas la situation de certains jeunes majeurs étrangers, arrivés depuis plusieurs années dans notre département des Hautes Pyrénées ?

Ils ont dû fuir, seuls, leur pays, avant leur majorité, alors juste âgés de 16, 17 ans. Leur voyage a été difficile. Malgré cela, ils se sont montrés courageux, très motivés à réussir leur scolarité, soutenus et appréciés par leurs camarades, leurs professeurs et leurs maîtres de stage. Ils ont trouvé un employeur prêt à les embaucher, avec lequel ils ont signé un contrat d'apprentissage.

Ces jeunes majeurs ont déposé leur demande de titre de séjour il y a plusieurs mois voire plus d'un an. En l'absence de réponse satisfaisante de vos services, une délégation de RESF 65 est venue vous présenter leurs situations et vous demander de leur accorder un titre de séjour d'un an, avec autorisation de travail. Ceci leur aurait permis d'accéder à une vie digne.

Nous attendions une réponse positive pour chacun d'eux. Or, lors de la rencontre, il a été annoncé à la délégation que, sur la dizaine de situations évoquées, cinq jeunes recevraient une obligation de quitter le territoire français (O.Q.T.F.) d'ici la fin de l'année scolaire. C'est d'une extrême violence !

De plus, des contradictions existent et elles sont d'importance :

- L'école de la République a formé ces jeunes, au nom du droit à l'éducation. Des professeurs se sont investis pour remplir leurs missions, et même au-delà. Les jeunes reconnaissent que sans le soutien de leurs enseignants, ils n'auraient pas tenu.
- Notre pays a investi dans leur formation pour qu'ils deviennent boulanger, maçon, charpentier, cuisinier, couvreur, peintre... Ce sont des secteurs d'activité où les artisans rencontrent des difficultés à recruter. Ils vous ont écrit d'ailleurs en ce sens.
- La ministre du travail a pris position et déclaré : *"Quand on accueille des mineurs non accompagnés qui s'engagent dans des formations, au bout de deux ans, si tout s'est bien passé, alors ils peuvent continuer à travailler en France"*.
- Dans d'autres départements que le nôtre, des préfetures accordent le droit au travail pour les jeunes majeurs en apprentissage. Pourquoi pas dans les Hautes Pyrénées ? Vous allez régulariser un seul jeune majeur, pour honorer l'engagement pris par votre prédécesseur. Et vous en régularisez un second, car vos services ont découvert que ce jeune a été, à tort, déclaré majeur. Pour les autres, rien !
- La justice ne vous donne pas toujours raison ! Quelques jeunes ayant déjà reçu une OQTF ont pu se défendre et ont gagné. Dans deux jugements au moins, le juge a annulé l'OQTF délivrée sur l'argument du « défaut d'appréciation de l'intégration du jeune » dans la société française fait par la préfecture des Hautes Pyrénées, l'enjoignant de délivrer un titre de séjour d'un an, avec autorisation de travail.
- Certains sont présents sur le territoire français depuis presque 4 ans. Ils sont là, soutenus par des associations, des enseignants, des employeurs et de nombreux citoyens d'ici. Ils sont parfaitement intégrés. Parmi tous ceux qui les connaissent, personne ne peut imaginer qu'ils soient contraints de repartir dans leur pays.

Pour nous, ces jeunes sont une richesse pour la France. Nous vous avons demandé d'appréhender la situation de ces jeunes avec **humanité** ! Aucun de nos arguments n'a été retenu...

Nous nous opposerons aux expulsions d'Alfousseyni, d'Alpha, d'Amara, d'Issa, de Vally. Pour eux et pour tous les autres jeunes dont nous connaissons le parcours et le courage, nous ne baisserons pas les bras !

Notre détermination à obtenir que ces jeunes puissent finir leur apprentissage, travailler dans les entreprises qui les attendent, continuer à vivre et travailler en Bigorre, ne faillira pas. Bien au contraire, elle se renforce, nourrie par la solidarité qui nous anime.

RESF avec l'ensemble des associations nationales de défense des droits est déterminé à mener ce combat jusqu'à l'obtention d'un titre de séjour avec droit au travail.

Nous demandons que :

- cesse la suspicion généralisée qui pèse sur ces jeunes dont les actes d'état-civil sont régulièrement contestés, alors que leur identité a été confirmée ;
- cesse l'exigence de documents impossibles à présenter pour obtenir un titre de séjour, à plus forte raison lorsque la réglementation ne les rend pas obligatoires ;
- cesse le blocage absurde des demandes de rendez-vous en préfecture, qui, sous prétexte de dématérialisation, revient à fermer des voies de régularisation.
- ces jeunes puissent avoir accès à des formations ou contrats d'apprentissage, qu'ils puissent poursuivre les parcours engagés, et poursuivre la vie qu'ils ont entamée en obtenant un titre de séjour protecteur et stable ;
- soient régularisées les personnes étrangères présentes depuis plusieurs années sur notre territoire.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées, l'assurance de notre totale détermination.

P.S. : copie à Madame la Ministre du Travail

Tarbes le 28 avril 2021

**Associations, syndicats, partis politiques signataires de cette lettre :**

RESF 65 composé des associations : Association Accueil Azun (AAA), Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), Association des élus communistes et Républicains (ADECR), ATTAC 65, Cimade 65, Conseil départemental Saint Vincent de Paul, Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), Récup'actions 65, Ligue des Droits de l'Homme, des syndicats : FSU, Confédération Paysanne, CFDT, CGT, Solidaires, de partis politiques : EELV, Ensemble !, FI, Génération.S, NPA, PCF, PG, PS, PRG ainsi que de citoyen-ne-s à titre individuel. Les membres des États Généraux des Migrations des Hautes-Pyrénées (EGM65) : Amnesty International 65, MRAP65, Mouvement de la paix 65, Radio Fréquence Luz, Secours Catholique Caritas 65, SolRé65; ALEPH (Association pour L'Étude de la Psychanalyse et de son Histoire), ATD Quart Monde 65, CADFAL65, Association du Cercle des Voisins, Citoyenneté et Partage à Séméac, Collectif Droits des Femmes 65, Collectif RIVAGES, ICEM 65 (Institut coopératif de l'École moderne-pédagogie Freinet), la Fédération Départementale de la Libre Pensée du 65, la Ligue de l'Enseignement 65, Passing, Planning Familial 65, Union Communiste Libertaire, Association Vie Libre.

**Personnalités signataires :**

Joelle ABADIE	Maire de Tilhouse
Franck ADISSON	Champion olympique de canoë, Chevalier de la légion d'honneur
Philippe AIGRAIN	Écrivain et éditeur
Dany ALLAIRE	Président du comité départemental du Mouvement de la Paix
Florence ANDRIEU	Libraire des Beaux Jours
Rodrigo ARENAS-MUNOZ	Co-président de la FCPE Nationale
Diego ARRABAL	Professeur à la retraite Auteur

Viviane ARTIGALAS	Sénatrice
Etienne BALIBAR	Philosophe
Philippe BAUBAY	Maire de Séméac
Nathalie BARBEAU	Journaliste radio
Renaud de BELLEFON	Acteur culturel de la montagne
Maryse BEYRIE	Conseillère départementale Maire de Vielle Aure
Sylvie BLANQUET	Libraire du « Vent des mots »
Manuel BOMPARD	Député européen
Alexis BONNARGENT	Maire de Vidouze
Yannick BOUBEE	Maire d'Aureilhan
Sylver BOUDRIE	Président du conseil presbytéral de l'EPUdHP, Eglise protestante unie des Hautes Pyrénées
Bouziane BOUTELDJA	Danseur Chorégraphe
Elise BOUTHORS	Présidente de l'ADIR
Rebecca CALEY	Conseillère municipale Tarbes
Damien CAREME	Député européen
Maryse CARRERE	Sénatrice
Hervé CARRERE	Maire de Batsère
Yves CARRIE	Conseiller municipal d'Aureilhan
Christophe CAVAILLES	Conseiller municipal de Tarbes, Secrétaire fédéral du PS65
Jean-Pierre CAZAUX	Maire d'Arrens-Marsous
Nathalie CHAPERT	Secrétaire générale du théâtre Sorano
Hervé CHARLES	Conseiller municipal de Tarbes, Secrétaire fédéral du pcf65
Pierre COHEN	Ancien Député-Maire de Toulouse
Marie COSNAY	Écrivaine
Jean François COURTILLE	Journaliste
Michèle CREMOUX	Cercle des Voisins, Cornebarrieu
José CUBERO	Historien
Jean-Pierre CURDI	Maire de Saint Sever de Rustan
Nathalie CURIEL	Librairie Lalilote de Vic en Bigorre
Karine DEPEYRE	Librairie Le Kairn Val d'Azun
Pierre DOMENGES	Acteur culturel
Jeanine DUBIE	Députée
Serge DUHAUT	2nd Adjoint mairie de Bordes Délégué 3CVA Smectom
Josette DURIEU	Sénatrice honoraire Ancienne Présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Maurice DUSSOLIER	Maire de Larreule
Eric FAVEY	Vice Président de la ligue de l'enseignement
Denis FEGNE	Maire d'Ibos
Jean-Pierre FLORENCE	Maire de Cauterets
Corinne GALLEY	Maire d'Aucun
Michel GEOFFRE	Ancien conseiller régional
Michel GOMEZ	Artisan du spectacle vivant
Micheline GOUA DE BAIX	Présidente du Planning Familial 65
Laurent GRANDSIMON	Maire de Luz Saint Sauveur
Jean Pierre GRASSET	Maire de Trie sur Baïse
François HERAN	Sociologue, anthropologue, démographe
Pierre JAMET	Prêtre
Tomas JIMENEZ	Auteur compositeur Interprète El Comunero
Jean-Christophe KAUFFMANN	Musicien (Big Band 65)
Victoria KLOTZ	Artiste plasticienne
Marie Luce KOMEZA	Maire d'Estaing
Pascal LACHAUD	Maire adjoint de Capvern les Bains
Bernard LACOSTE	Maire de Chis

Laurent LAGES	Conseiller départemental
Coraline LAMAISON	Chorégraphe, metteur en scène
Nadine LAMAISON	Écrivaine
Pierre-Yves LAMAISON	Président de société de communication
Michel LARIVE	Député de l'Ariège
Daniel LARREGOLA	Président de l'ANACR65
Cathy LAÛT	Conseillère municipale de Tarbes
Jean Baptiste LARZABAL	Maire d'Arcizans Dessus
Pierre LEBEAU	Proviseur retraité, Président du comité départemental de randonnée pédestre des Hautes-Pyrénées
Charles LEGRAND	Maire d'Arras en Lavedan
Albert LEMANT	Auteur & Illustrateur
Kiki LEMANT	Artiste plasticienne
Christophe LEON	Auteur
Anicet LE PORS	Ancien ministre
Jean-Pierre LEVADE	Médecin généraliste retraité
Xavier MACIAS	Maire de Soulom
Lucas MALEVILLE	Médecin
Myriam MARTIN	Conseillère régionale (FI) Occitanie
Laurent MARTY	Pasteur Hautes-Pyrénées
Antoine MAURICE	Conseiller municipal à Toulouse, Conseiller métropolitain Toulouse métropole
Jean-Luc MAURIET	Conseiller municipal Odos
Jacob M'BOMBA	Président de l'association de l'entraide protestante (AEP)
JB MEYBECK	Illustrateur, graphiste, auteur de BD et livres jeunesse
Jean-François MIGNARD	Président d'honneur de la section LDH Toulouse
Christine MONLEZUN	Maire de Fréchendets
Bastien MONTES	Champion du monde de ski de vitesse, chef d'entreprise
Marie-Louise MORO	Psychiatre pour enfants et adolescents, professeure à l'université Paris V, directrice de la maison de Solenn.
Lucie MURATET	Comédienne
Les OGRES de BARBACK	Auteurs, Compositeurs, Interprètes
Mathieu OUDIN	Avocat barreau Tarbes
Romain PAGNOUX	Conseiller régional
Maya PAQUEREAU	Artiste
André PASTOR	Prêtre retraité
Salvinah PATHER	Avocate barreau de Pau
Bernard PELHUET	Maire de Bun
Noël PEREIRA	Maire de Pierrefitte
Pascale PERALDI	Conseillère Régionale
Roger PHAM	Trésorier du PS
Michèle PHAM-BARANNE	Ancienne conseillère municipale de Tarbes
Jean Michel PUYAU	Curé de Sainte Thérèse
Denys RAINA	Meilleur Ouvrier de France
Frédéric REY	Maire de Lahitte- Toupière
Charles ROCHETEAU	Maire de Bazillac
Vanina ROCHICCIOLI	Présidente du GISTI
Françoise RODRIGUEZ MIEUDOU	Présidente de l'AAGEF-FFI65 ( Amicale des anciens Guerilleros Espagnols en France- Force Française de l'Intérieur)
Joël ROMAN	Philosophe
Laurent ROUGE	Conseiller municipal de Tarbes
Jean-Pierre ROSENCZVEIG	Ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny
Jacqueline SAINT JEAN	Poète et écrivaine
Malik SALEMKOUR	Président de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme)

Pierre SEUBE	Adjoint au maire de Tournay
Andrée SOUQUET	Conseillère départementale 1ère adjointe au maire de Bazet
Richard TOSTAIN	Librairie « La chouette qui lit » Marciac
Philippe TOUZANNE	Charpentier Chef d'entreprise
Emilien URBACH	Journaliste à l'Humanité
Pierre VALLÉ	Entrepreneur
Gaëlle VALLIN	Maire d'Argelès Gazost
Marie Christine VERGIAT	Vice présidente LDH, Ancienne députée européenne
Marie Pierre VIEU	Journaliste éditrice
Michel VINCENOT	Ancien directeur du théâtre Espaces Pluriels Pau
Bernard VOINCHET	Inspecteur Général Honoraire des Monuments Historiques